

ÉDITION

2023



CATALOGUE FORMATIONS



Edition : Cerfrance centre Limousin, 2 avenue Georges Guingouin ,
CS 80912 Panazol87017 LIMOGES Cedex 1

Directeur de publication : Guillaume LUSSEAU, Directeur Général

Rédaction et conception graphique : Grégory HABERSTROH, Service communication
Crédits photographiques : ©AdobeStock | ©Freepik

Mise à jour du document : 16/03/2023

01. LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DU CHEF D'ENTREPRISE

Le crédit d'impôt.....	5
Le compte personnel de formation.....	5
Les opérateurs de compétences (OPCO).....	6
Où s'adresser pour la demande de financement et la prise en charge.....	7

02. GESTION ET PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

La gestion financière de l'entreprise et du patrimoine.....	8
Entreprendre & Réussir.....	11
Répondre à un appel d'offre public.....	12
La trésorerie.....	13
Anticiper et gérer sa transmission.....	14
Comprendre sa gestion.....	15
Coûts de production.....	16

03. PILOTAGE ET DÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

Réforme de la PAC 2023-2027.....	19
Loi Besson-Morreau EGALIM 2.....	20
Circuit court : réussir son projet de vente directe.....	21
Les risques climatiques.....	22
Bâtir son projet de méthanisation.....	23

04. RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL

DUERP.....	25
Embaucher, passer le cap.....	26
Le contrat de travail.....	27
Le bulletin de paie.....	28
Pratique de l'entretien individuel avec son salarié.....	29

05. ORGANISATION DU TRAVAIL

Efficacité et bien-être au travail.....	31
---	----



01

**LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DE
LA FORMATION DU CHEF D'ENTREPRISE**

LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DU CHEF D'ENTREPRISE

LE CRÉDIT D'IMPÔT

Les bénéficiaires

Ce dispositif s'applique aux dépenses de formation de tous les chefs d'entreprise au sens large : entrepreneur individuel, gérant de société, président, administrateur, directeur général ou membre de sociétés par actions.

Dépenses éligibles

Le crédit d'impôt s'applique à l'ensemble des dépenses de formation d'un dirigeant d'entreprise qui entrent dans le champ de la formation professionnelle continue.

Modalités de calcul crédit d'impôt

Pour toutes les entreprises (hors micro-entreprises), pour calculer le montant de votre crédit d'impôt, vous devez **multiplier le nombre d'heures passées en formation par le taux horaire du Smic** (selon le taux en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le crédit d'impôt est calculé).

Par exemple, en 2022, le dirigeant d'une entreprise qui a suivi 10 heures de formation en 2021, pourra déduire un crédit d'impôt d'un montant de $10 \times 10,48 \text{ €}$ (Smic horaire en vigueur en 2021 au 1er octobre 2021) = 104,8 €.

Pour les entreprises de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires annuel de moins de 2 millions d'euros, le montant du crédit d'impôt est **égal au taux horaire du Smic multiplié par le nombre d'heures passées en formation multiplié par 2** (cela est valable uniquement pour les formations effectuées à partir de janvier 2022).

Ainsi, un dirigeant d'une entreprise de moins de 10 salariés dont le CA ou le total de bilan est inférieur à 2 millions d'euros et qui suit 10 heures de formation en 2022, pourra déduire en 2023 un crédit d'impôt de $211,4 \text{ €} = 2 \times 10 \times 10,57 \text{ €}$ (Smic horaire en vigueur au 1er janvier 2022).

Plafonnement du crédit d'impôt

Le crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants est plafonné à la prise en compte de **40 heures de formation par année civile et par entreprise**.

En cas d'exercice en société, le crédit d'impôt est **plafonné au niveau de la société et non par associé**.

Le crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants est calculé **au titre de l'année civile**, quelle que soit la date de clôture des exercices de votre entreprise et quelle que soit leur durée.

Démarches pour demander le crédit d'impôt

Pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Le crédit d'impôt formation des dirigeants est imputé au moment du paiement du solde de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'année au cours de laquelle vous avez suivi des heures de formation. Vous pouvez utiliser la fiche d'aide au calcul pour déterminer le montant de votre crédit d'impôt. Cette fiche n'a toutefois pas à être déposée auprès de l'administration fiscale.

Pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Si vous dirigez une entreprise individuelle soumise à l'impôt sur le revenu, vous devez reporter le montant de votre crédit d'impôt sur votre déclaration de résultat, y annexer le formulaire de déclaration des réductions et crédits d'impôt, et reporter le montant de votre crédit d'impôt sur votre déclaration personnelle de revenus n°2042-C-PRO dans le cas prévu à cet effet.

LE COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF)

Le Compte Personnel de Formation (CPF) permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. L'ambition du Compte personnel de formation (CPF) est ainsi de contribuer, à l'initiative de la personne elle-même, au maintien de l'employabilité et à la sécurisation du parcours professionnel.

LES OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES (OPCO)

Le 1er avril 2019, onze opérateurs de compétences (OPCO), chargés d'accompagner la formation professionnelle, ont été agréés. Ils ont remplacé les anciens organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). Ces opérateurs de compétences ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

Près de 329 branches sont réparties dans 11 OPCO, au lieu des 20 OPCA qui existaient auparavant.

Il existe aujourd'hui 3 principales méthodes pour connaître son opérateur de compétences :

- 1. Votre entreprise est déjà, selon vous, adhérente à un OPCO mais vous souhaitez le vérifier ?** Utiliser le site cfadock : en entrant le SIRET de votre entreprise (sans aucun espace) sur le site, votre OPCO sera affiché.
- 2. Votre entreprise n'est pas encore adhérente à un OPCO ?** Utiliser la table de correspondance pour trouver votre OPCO grâce à votre Identifiant de Convention Collective (IDCC) (Table de correspondance). Pour rappel, le numéro IDCC se compose de 4 chiffres et est compris entre 0001 et 9999. Il est attribué par le ministère du travail lors de la création de la convention collective et est rattaché à l'intitulé de la convention collective. On le trouve généralement sur les fiches de salaire.

Pour information, liste des OPCO :

- AFDAS – Culture, médias, loisirs, sport ;
- ATLAS – Services financiers et conseil ;
- UNIFORMATION – Social, services aux personnes, insertion, sport, enseignement et formation ;
- AKTO – Entreprises à forte intensité de main d'œuvre ;
- OCAPIAT – Agriculture, pêche, agroalimentaire ;
- OPCO2I – Industries chimiques, pharmaceutiques, papiers-carton, de la métallurgie ;
- CONSTRUCTYS – bâtiment, des travaux publics, du négoce des matériaux de construction et de bois ;
- OPCO MOBILITES – Transports, voyages, distribution ;
- OPCOEP – Artisanat, professions libérales, services de proximité ;
- OPCO SANTE – Professions de santé et médico-social ;
- OPCOMMERCE – Activités commerciales.



où

S'ADRESSER

POUR LA DEMANDE
DE FINANCEMENT ET LA PRISE
EN CHARGE DES FORMATIONS



Vous exercez une activité de nature agricole, forestière, ou paysagiste

Vous êtes éligibles au financement Vivea :

- **Si vous avez un statut de non salarié** : chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux et cotisants solidaires ;
- **Et si vous êtes à jour de vos cotisations MSA** (ou avec un échéancier établi par la MSA).

Si vous êtes engagé dans une démarche d'installation agricole (création ou reprise d'activité) dans le but de devenir chef d'entreprise agricole ou si vous venez de vous installer dans ces secteurs d'activité. **Vivea vous considère comme un ayant droit.**

Dans ce cas, pour bénéficier d'une prise en charge, vous devez fournir une attestation produite par un des organismes suivants : centre d'accueil et de conseil, Chambre d'Agriculture, organisme public ou collectivité locale soutenant financièrement la démarche d'installation, point info installation



Vous êtes salarié(e)

Avant le début de la formation

Vous déposez une demande de prise en charge à l'opérateur de compétences (OPCO) auprès duquel votre employeur verse la cotisation, en général 30 jours avant le début de la formation.

Les pièces à joindre au dossier de prise en charge sont le programme-devis et éventuellement la convention de formation. Ces documents sont à demander auprès de votre interlocuteur Cerfrance centre Limousin.

Dès la fin de la formation

Vous envoyez le dossier de prise en charge à l'opérateur de compétences (OPCO).

Les pièces complémentaires à annexer vous seront fournies à l'issue de l'action de formation : copie de la facture acquittée, attestation de participation et/ou copie de la feuille d'émargement.

Pour information, les salariés agricoles peuvent s'adresser à :
OCAPIAT – Délégation Nouvelle Aquitaine
Bureaux du Lac – Bât 6
8, avenue de Chavailles
33525 BRUGES Cedex
nouvelle-aquitaine@ocapiat.fr - 05 56 11 93 93



Vous êtes commerçant(e)

Avant le début de la formation

Vous déposez une demande de prise en charge à l'opérateur de compétences (OPCO) auprès duquel vous versez la Contribution à la Formation Professionnelle, 2 mois avant le début de la formation.

Après acceptation de votre dossier, vous renvoyez la demande complétée et accompagnée des pièces demandées :

Dès la fin de la formation

Vous adressez votre demande de remboursement à l'opérateur de compétences (OPCO).

Les pièces complémentaires à annexer vous seront fournies à l'issue de l'action de formation : copie de la facture acquittée, attestation de participation et/ou copie de la feuille d'émargement.

A titre informatif, voici les coordonnées de l'organisme à contacter :
OPCOMMERCE – Délégation Nouvelle-Aquitaine
Le Grand-Angle
2, avenue des Chavailles 33520 BRUGES CEDEX
nouvelleaquitaine@lopcommerce.com - 05 56 69 77 60



Vous êtes artisan(e)

Avant le début de la formation

Vous déposez une demande de prise en charge à l'opérateur de compétences (OPCO) auprès duquel vous vers la Contribution à la Formation Professionnelle, 3 mois avant le début de la formation.

Après acceptation de votre dossier, vous renvoyez la demande complétée et accompagnée des pièces demandées :

Dès la fin de la formation

Vous adressez votre demande de remboursement à l'opérateur de compétences (OPCO).

Les pièces complémentaires à annexer vous seront fournies à l'issue de l'action de formation : copie de la facture acquittée, attestation de participation et/ou copie de la feuille d'émargement.



A titre informatif, voici les coordonnées de l'organisme à contacter :

OPCO EP

7, avenue du Millac - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

sandrine.andrieux@opcoep.fr (87 & 23) - 05 57 77 34 84



Vous exercez une profession libérale

Modalités de prises en charge de l'action de formation



A titre informatif, voici les coordonnées de l'organisme à contacter :

OPCO EP (professionnels libéraux divers)

7, avenue du Millac - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

sandrine.andrieux@opcoep.fr (87 & 23) - 05 57 77 34 84

Ou

OPCO Santé Limousin (professionnels libéraux de santé)

25, bd Victor Hugo

87 000 LIMOGES

nouvelle-aquitaine@opco-sante.fr - 05 55 10 32 00





02

GESTION & PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

LA GESTION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE ET DU PATRIMOINE

OBJECTIFS

- Connaître les notions fondamentales et indispensables à la gestion financière de l'entreprise et les grands principes de la gestion patrimoniale;
- Etre capable de définir une politique de financement des investissements, gérer sa trésorerie, choisir les placements adaptés;
- Etre autonome dans sa prise de décision lors des relations avec les partenaires financiers.

PROGRAMME

- Notions financières fondamentales (fonctionnement des marchés financiers, formation des taux d'intérêts);
- Le financement des investissements : un choix d'entreprise, la question de l'autofinancement;
- Enjeux de l'emprunt : coût réel, incidence de l'assurance décès-invalidité;
- La retraite : préparation, les différents systèmes existants;
- Les principaux supports de placement : caractéristiques, rendement, fiscalité;
- le bilan patrimonial : enjeux et intérêts.

INTERVENANT

Guy FORESTIER

Conseiller en gestion de patrimoine
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Stéphane BORDEAU

Responsable Juridique-Fiscal-Patrimoine

TAUX DE
SATISFACTION
87%

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

3 jours non consécutifs (21h)

LIEU

Agence Cerfrance
centre Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er trimestre

TARIF

1050 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

Contact :

Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

ENTREPRENDRE & RÉUSSIR

OBJECTIFS

- Se centrer sur son rôle de chef d'entreprise;
- Echanger avec d'autres chefs d'entreprises pour confronter les regards et les expériences;
- Aborder les facteurs clés de réussite d'un entrepreneur ;
- Se fixer un plan d'actions concret pour répondre à des objectifs.

PROGRAMME

Nantes

- L'impact du chef d'entreprise dans la réussite des projets ;
- La géopolitique : l'impact des événements mondiaux sur mon entreprise;
- La stratégie : définir ce que l'on veut et être conscient de ce que l'on peut.

Lisbonne

- L'efficacité personnelle;
- Le mode de communication;
- La gestion des ressources humaines;
- Le positionnement de mes produits ou services sur un marché;
- La gestion de projet : passer de l'idée à l'action en concrétisant son plan d'actions.

INTERVENANT

Experts en communication, marketing ressources humaines, portage de projet et efficacité personnelle

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation

TAUX DE
SATISFACTION
87%

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise souhaitant réfléchir au cap qu'elle souhaite donner à son entreprise, concrétiser des projets ou aborder sereinement des évolutions au sein de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

2 jours à Nantes et
5 jours à Lisbonne

LIEU

Nantes
Lisbonne

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement personnalisé : entretien de conseil avant, pendant et après la formation / Ateliers / Jeux de rôle et mise en situation / Suivi d'un carnet de route

DÉLAI D'ACCÈS

2nd semestre

TARIF

5900 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

Contact :

Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28

RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRE PUBLIC

OBJECTIFS

- Savoir trouver des marchés publics et exploiter les documents associés ;
- Rédiger une réponse pertinente à un appel d'offre par la maîtrise des outils et des méthodes ;
- Analyser ses forces et ses faiblesses afin d'améliorer sa performance grâce à la l'analyse stratégique.

PROGRAMME

- Notions de culture générales autour du marché public ;
- Analyse d'un appel d'offre (exemple concret) ;
- Présentation des différents documents de réponse ;
- Méthode de rédaction d'un mémoire technique ;
- Présentation des différentes procédures de dépôt des réponses ;
- Définition de la stratégie d'entreprise ;
- Apprentissage des méthodes de stratégies SWOT et PDCA.

INTERVENANT

Conseillers d'entreprise Marché agricole et Marché artisans /commerçants/services
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD
Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

1 jour (7h)

LIEU

Agence Cerfrance

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

Sur demande et sous conditions d'un minimum de 6 stagiaires

TARIF

350 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28

LA TRÉSORERIE

Faire face aux difficultés et atteindre le niveau de confort

OBJECTIFS

- Connaître les critères économiques et financiers, et leurs seuils de risques;
- Savoir utiliser l'outil budget de trésorerie;
- Bâtir une stratégie d'amélioration de la trésorerie à moyen terme.

PROGRAMME

- Présentation des principaux critères économiques et financiers;
- Mise en évidence de l'impact financier engendré par des difficultés de trésorerie;
- Présentation et formation à l'utilisation de l'outil budget de trésorerie;
- Choix stratégiques, aléas, résilience;
- Efficacité économique, endettement et politique d'investissement;
- Pilotage de son exploitation.

INTERVENANTS

Laura **CHONNIER** et Fabien **FLACON**
Conseiller d'entreprise Marché agricole

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume **GAYAUD**
Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise agricole

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

2 jours non consécutifs soit 18h
Présentiel : 14h - Distanciel : 4h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er et 2nd semestre

TARIF

810 € net de taxe

Prise en charge secteur agricole
par Vivéa : 636 €. Reste à charge :
174 €

TAUX DE
SATISFACTION
87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



ANTICIPER ET GÉRER SA TRANSMISSION

OBJECTIFS

- Anticiper les incidences liées à la transmission de l'exploitation sociétaires ou individuelle
- Mettre en place en amont les outils nécessaires à la faisabilité de transmission (dispositifs fiscaux, partage des résultats sociétaires, gestion des comptes associés, etc...).

PROGRAMME

- Les aspects juridiques de la cessation d'activité : quels sont-ils ? Comment les anticiper ?
- Méthode d'évaluation de l'entreprise et règles fiscales spécifiques en matière de cessation d'activité.
- Gestion de la transmission : optimiser et gérer les supports (régimes matrimoniaux, assurance-vie, donations et abattements, etc...)
- Ressources financières à la retraite et supports d'épargne complémentaires adaptés aux futurs besoins.

INTERVENANT

Guy FORESTIER et Adeline LAFOND

Conseiller Juridique-Fiscal-Patrimoine et Juriste

RESPONSABLE DE STAGE

Stéphane BORDEAU

Responsable Juridique-Fiscal-Patrimoine

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

2 jours non consécutifs

LIEU

Agence Cerfrance centre Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er semestre

TARIF

500 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :

Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28

COMPRENDRE SA GESTION

OBJECTIFS

- Mieux connaître les critères de gestion;
- Détecter les critères essentiels pour piloter son entreprise;
- Raisonner sa politique d'investissement et de financement;
- Savoir analyser les flux de trésorerie.

PROGRAMME

- Les différents documents de gestion;
- Le compte de résultat et ses composants;
- L'excédent brut d'exploitation (EBE) et les variations de trésorerie;
- Le bilan;
- Le financement des investissements;
- Les comptes courants d'associés;
- Les outils de gestion au quotidien : budget de trésorerie.

INTERVENANT

Conseillers d'entreprises Marché agricole
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD
Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise
d'agricole

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

1 jour soit 7h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

2nd semestre

TARIF

500 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION
87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



COÛTS DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Connaître les principales étapes de la méthode de calcul des coûts de production
- Identifier ses points forts et ses points faibles pour définir ses marges de progrès (plan d'actions stratégique)

PROGRAMME

- Notions théoriques sur la méthode de calcul des coûts de production
- Mise en pratique des calculs sur un cas concret / son exploitation
- Analyse des résultats : identification des points forts et des points faibles;
- Déterminer ses marges de progrès et les actions à mettre en oeuvre pour améliorer sa performance globale;
- Rédaction d'un plan d'actions tenant compte de la stratégie globale du système d'exploitation/famille.

INTERVENANT

Conseillers d'entreprises Marché agricole
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD
Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise agricole

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

1 jour soit 7h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

2nd semestre

TARIF

500 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28





03

**PILOTAGE & DÉVELOPPEMENT DE
L'EXPLOITATION AGRICOLE**

RÉFORME DE LA PAC 2023-2027

Impacts et stratégies à adopter

OBJECTIFS

- Connaître les réglementations de la Politique Agricole Commune, et anticiper les conséquences sur son entreprise ;
- Etre capable d'évaluer les impacts réglementaires et économiques ;
- Etre autonome dans la mise en place d'une stratégie d'adaptation.

PROGRAMME

- Les fondamentaux de la PAC et la réglementation ;
- Présentation de cas type et explication des incidences;
- Enjeux Financiers ;
- Application concrète à la situation de chaque participant ;
- Comment écrire la stratégie sur la base des éléments appréhendés.

INTERVENANT

Conseillers d'entreprise Marché Agricole
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD
Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise agricole

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

2 jours non consécutifs soit 14h
Présentiel : 14h - Distanciel : 4h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques
Calculateur PAC

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er trimestre

TARIF

322 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION
87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



LOI BESSON-MOREAU : EGALIM 2

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux d'EGAlim 2 et répondre aux attentes de cette loi ;
- Déterminer les critères qualitatifs et quantitatifs à faire apparaître dans les contrats avec le premier acheteur ;
- Calculer son coût de production, critère obligatoire dans le contrat

PROGRAMME

- Présentation et analyse de la loi EGAlim 2 : contenu, enjeux, impacts ;
- Construction d'une stratégie opérationnelle commerciale ;
- Apprentissage de la méthode de calcul des coûts de production ;
- Mise en pratique des calculs de coûts de production et de leur mise à jour ;

INTERVENANT

Anne Laure DAYRAS - Johanna BOURDIER

Conseiller de gestion agricole
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise agricole

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

1 jour soit 7h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er et 2nd semestre

TARIF

350 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



CIRCUIT COURT : RÉUSSIR SON PROJET EN VENTE DIRECTE

OBJECTIFS

- Définir les contours de son projet ;
- Élaborer une stratégie de déploiement qui respecte ses objectifs professionnels et personnels ;
- Construire son projet étape par étape

PROGRAMME

- Connaitre les 10 clés pour réussir *sur la base du livre de J. Mathé* ;
- Définir et rédiger ses objectifs et finalités personnels et professionnels ;
- Définir sa stratégie d'entreprise en lien avec ses objectifs et finalités ;
- Poser les contours de son projet ;
- Apprendre à réaliser une étude de marché et choisir le circuit le plus adapté à ses objectifs ;
- Définir son prix de vente ;
- Définir une organisation supportable pour le système exploitation / famille ;
- Apprendre les bases de la communication visuelle ;
- Appréhender la méthode de rédaction d'un business plan pour formaliser son projet et convaincre ses partenaires ;

INTERVENANT

Célia VERGNOLLE & Grégory HABERSTROH

Conseillers d'entreprises
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise agricole

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

4 jours en présentiel dont 2 demi-journées
25 h en distanciel réparties sur 9 mois

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

2nd semestre

TARIF

2725 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



RISQUES CLIMATIQUES

Protéger son activité

OBJECTIFS

- Identifier les risques et évaluer la vulnérabilité de sa structure;
- Identifier les indicateurs du dérèglement climatique sur son exploitation;
- Connaître les dispositifs de protection et en mesurer l'intérêt.

PROGRAMME

- Définition du risque climatique en agriculture : les différents types de risque et le dérèglement climatique à l'échelle de la planète et de l'exploitation;
- Mise en évidence de la vulnérabilité du système face aux aléas climatiques. Évaluation du niveau de risque par un système de scoring;
- Présentation des dispositifs de protection mobilisables face au risque climatique en agriculture;
- Évaluation de l'intérêt de chaque dispositif : les 4 voies de protection. Étude d'un cas concret.

INTERVENANTS

Delphine VERGER - Nicolas LAON - Fabien FALCON
Conseillers d'entreprise Marché Agricole
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD
Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise agricole

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

1 jour

LIEU

Agence Cerfrance centre Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er semestre

TARIF

250 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



BÂTIR SON PROJET DE MÉTHANISATION

OBJECTIFS

- Dimensionner techniquement son projet de méthanisation;
- Déterminer son plan de financement;
- Intégrer ce projet dans la stratégie globale de l'entreprise.

PROGRAMME

- Présentation des aspects techniques de la méthanisation;
- Définition de la méthode de calcul des intrants afin de déterminer la solution la plus adaptée à son système;
- Apréhension des éléments financiers : solution de financements, chiffrage du TAEG et arbitrage en fonction de sa propre situation;
- Intégration du projet à la stratégie d'entreprise en fonction des objectifs et des finalités;
- Rédaction du business plan nécessaire à la formalisation de son projet.

INTERVENANTS

Stéphane BORDEAU - Guillaume GAYAUD
Conseillers d'entreprise Marché Agricole
Cerfrance centre Limousin

INTERVENANTS EXTÉRIEURS

ENR Agri - BIOGAZ
Apporteurs de solutions en méthanisation

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD
Responsable conseil et formation agricole

**TAUX DE
SATISFACTION**

87%

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise agricole

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

3 jours soit 22,5h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er semestre

TARIF

520 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

Contact :

Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28





04

RESSOURCES HUMAINES & DROIT SOCIAL

DUERP

Rédiger son document unique d'évaluation des risques professionnels

OBJECTIFS

- Être capable de résumer les principales règles relatives au DUERP;
- Être capable de structurer sa démarche d'évaluation des risques professionnels.

PROGRAMME

- Notions de réglementation autour du DUERP : consultation, mise à jour, conservation et sanctions;
- Présentation des 9 principes généraux qui régissent l'organisation de la prévention des risques professionnels; illustration de chaque cas par des exemples concrets;
- Exposition de la démarche d'évaluation des risques professionnels; illustration de chaque cas par des exemples concrets;
- Déclinaison du contenu obligatoire d'un DUERP;
- Mise en pratique : préparation et rédaction de votre DUERP.

INTERVENANTS

Johanna BOURDIER et Anne-Laure DAYRAS
Conseillers d'entreprise
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD
Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

1 jour

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er semestre

TARIF

500 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :

Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28

EMBAUCHER : PASSER LE CAP

OBJECTIFS

- Appréhender les différentes étapes de l'embauche d'un salarié, et son nouveau rôle d'employeur.

PROGRAMME

- Identifier les étapes et les conditions de réussite d'un recrutement, les interlocuteurs relais ;
- Définir le rôle de l'employeur, une fonction à apprendre ;
- Déterminer le contenu de la fiche de poste ;
- Définir les conséquences financières liées à l'embauche, l'embauche d'un salarié comme ressource de l'entreprise.

INTERVENANTS

Natahalie CARRER

Responsable service Social
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

1 jour

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

Sur demande et sous conditions
d'un minimum de 6 stagiaires

TARIF

100 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28

LE CONTRAT DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- Appréhender les différentes clauses du contrat de travail.

PROGRAMME

- Clauses à risques ;
- Clauses opportunes ;
- Les principales modifications.

INTERVENANTS

Natahalie CARRER

Responsable service Social
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

18h-20h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

Sur demande et sous conditions
d'un minimum de 6 stagiaires

TARIF

100 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28

LE BULLETIN DE PAIE

OBJECTIFS

- Comprendre le bulletin de paie.

PROGRAMME

- Mentions obligatoires, facultatives et interdites ;
- Porter des mentions sur le bulletin de paie ;
- Valeur du bulletin.

INTERVENANTS

Natahalie CARRER

Responsable service Social
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

18h-20h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

Sur demande et sous conditions
d'un minimum de 6 stagiaires

TARIF

100 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28

PRATIQUE DE L'ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC SON SALARIÉ

OBJECTIFS

- Maîtriser les étapes et les méthodes de l'entretien individuel.

PROGRAMME

- Se donner les moyens de l'entretien annuel ;
- Identifier mes craintes, trouver les pistes pour les lever ;
- Acquérir une méthode de conduite de l'entretien ;
- Bâtir le plan d'action pour la mise en œuvre de l'entretien individuel ;
- Assurer le suivi post-entretien.

INTERVENANTS

Natahalie CARRER

Responsable service Social
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

18h-20h

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

Sur demande et sous conditions
d'un minimum de 6 stagiaires

TARIF

100 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



04

ORGANISATION DU TRAVAIL

EFFICACITÉ & BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Des solutions pour aller plus loin

OBJECTIFS

- Prendre conscience de sa situation vis-à-vis de son efficacité et de son bien-être au travail, et acquérir une démarche de changement;
- Mettre en oeuvre des solutions qui améliorent l'efficacité et le bien-être au travail.

PROGRAMME

- Réalisation d'un planning des tâches intégrant les priorités personnelles et professionnelles;
- Identification des pistes d'amélioration en terme d'organisation pour tendre vers un planning idéal;
- travail sur la communication intra et extra-professionnelle
- Expérimentation des outils et méthodes de travail acquises pendant la formation au cours d'une rencontre individuelle.

INTERVENANTS

Johanna BOURDIER et Anne-laure DAYRAS

Conseillers d'entreprises
Cerfrance centre Limousin

RESPONSABLE DE STAGE

Guillaume GAYAUD

Responsable conseil et formation agricole

PUBLIC

Dirigeant(e) d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE

17h30 en collectif et
2h30 en individuel

LIEU

Agence Cerfrance centre
Limousin

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie, échanges et retours
d'expérience, cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques

DÉLAI D'ACCÈS

1er et 2nd semestre

TARIF

1100 € net de taxe

Possibilité de prise en charge par
votre organisme de financement

TAUX DE
SATISFACTION

87%

Contact :
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 28



ORGANISATION DES FORMATIONS

SE FORMER AVEC CERFRANCE CENTRE LIMOUSIN

CENTRE DE FORMATION

Cerfrance centre Limousin est un organisme de formation, et à ce titre, toutes nos formations peuvent faire l'objet de prise en charge ou de financement. Notre organisme a obtenu les certifications Qualiopi et Qualicert, confirmant ainsi la qualité de nos services et de nos formations.

MODALITÉS D'ACCÈS

Nos formations sont **ouvertes aux adhérents à nos services mais également aux non-adhérents**. Pour participer à nos formations, il convient de **compléter un bulletin d'inscription** et de le transmettre à notre service formation.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont **accessibles aux personnes en situation de handicap**. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Cerfrance centre Limousin dispose de salles de formation au sein de ses différentes agences.

Une journée de formation dure **7 heures sur l'amplitude horaire 9h00-17h00**.

Les repas et l'hébergement (le cas échéant) ne sont pas inclus dans le tarif de la formation et reste à la charge du participant.



* année de référence : 2022

Nos partenaires et organismes financeurs



Nos certifications



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Action de Formation**

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre le CERFRANCE centre Limousin (CFcL) et son adhérent-client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse du CFcL. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

2. Inscription

L'inscription est réputée ferme et définitive lorsque l'adhérent-client renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription signé (courriel, courrier).

L'inscription à une formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

3. Remplacement d'un participant

L'adhérent-client a la possibilité de se faire remplacer par un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

4. Tarif

Tous nos prix sont indiqués en euros. Toute formation commencée est due en entier.

Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, la documentation et les prestations indiquées pour chaque option proposée dans le formulaire d'inscription.

5. Convention de formation et attestation

Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de présence est transmise directement au participant en fin de formation, sous condition de l'émargement de la feuille de présence.

6. Règlement

Le règlement des prestations doit intervenir dans les trente jours suivant la date d'établissement de la facture. À l'issue de ces trente jours, toute somme non réglée à l'échéance sera productrice d'intérêts de retard sur la base de 1,5% par mois, à compter de la date limite de paiement mentionnée sur toutes les factures. Si le CFcL est dans l'obligation de s'adresser à un mandataire (contentieux) pour obtenir le paiement des sommes dues, il est expressément convenu que l'adhérent devra lui verser, à titre de clause pénale, une indemnité forfaitaire fixée à 15% du montant de la créance principale (art. 1153 du Code Civil) et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €.

7. Annulation d'une inscription

Toute annulation doit être signalée par écrit.

Une annulation intervenant plus de 5 jours ouvrés

avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.

Une annulation intervenant moins de 5 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

8. Annulation d'une formation

Le CFcL se réserve le droit d'ajourner la formation en cas d'insuffisance de participants sous réserve d'en informer chaque participant par téléphone ou email au plus tard 5 jours ouvrés avant la date prévue. Une autre date pourra être proposée.

9. Informatique et libertés

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement en écrivant au CFcL, 2 avenue Georges Guingouin - CS 80912 - 87017 LIMOGES CEDEX 1.

10. Propriété intellectuelle

Le CFcL est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs à la documentation stagiaire mise à la disposition du client.

En conséquence, l'adhérent-client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier ou de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les matériels pédagogiques mis à sa disposition sans l'accord préalable et écrit du CFcL.

L'utilisation, la reproduction, la représentation d'une quelconque manière de la marque ou du logo du CFcL est strictement interdite sauf obtention de l'accord écrit et préalable de la part du CFcL.

11. Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier, le CFcL s'engage à informer chaque participant que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par CFcL aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des participants sont des données accessibles à ses services ;

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée au CFcL. Le CFcL est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le participant et auxquelles il aura eu accès. Le CFcL conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le participant, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'exécution de la formation.

12. Contestation et litiges

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal de Commerce de Limoges.

Vous accompagnez localement et en proximité grâce à nos 11 agences en Haute-Vienne et en Creuse

HAUTE-VIENNE

Limoges Panazol (Siège)

2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1

Limoges Gay-Lussac

3 cours Gay-Lussac
87000 LIMOGES

Saint-Junien

33 boulevard Victor Hugo
87200 SAINT-JUNIEN

Saint-Yrieix-La-Perche

4 avenue du Général de Gaulle
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Bellac

ZA du Monteil Haut
87300 BELLAC

Guéret Gambetta

32 avenue Gambetta
23000 GUÉRET

Guéret Malleret

35 avenue d'Auvergne
23000 GUÉRET

La Souterraine

ZA de la Prade
23300 LA SOUTERRAINE

Aubusson

ZA Ouest du Mont
23200 AUBUSSON

Bourganeuf

4 place de l'Hôtel de Ville
23400 BOURGANEUF

Gouzon

ZA Bellevue
23230 GOUZON

CREUSE

Nous joindre

Cerfrance centre Limousin
Christelle ROUCHER
05 55 51 92 20
formation@cl.cerfrance.fr
centre-limousin.cerfrance.fr

Nous suivre

sur nos médias sociaux

